Fédération des Acteurs de la Solidarité
Webinaire, 15 novembre 2022

AGENCE ERASMUS+ FRANCE · EDUCATION & FORMATION

UNE AGENCE AU SERVICE DU PROGRAMME STAR DE L'EUROPE !

AGENCE.ERASMUSPLUS.FR

APPRENTIS
SCOLAIRES
ETUDIANTS
FORMATEURS
ADULTES

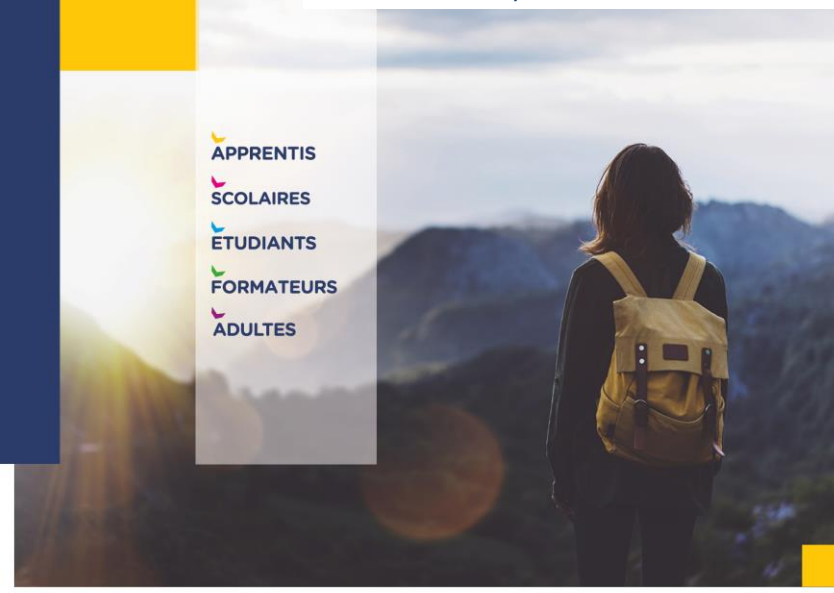

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Erasmus+

L'Agence Erasmus+ / Education Formation France

- Une équipe de 150 personnes, installée à Bordeaux
- Son budget : **288 millions d'euros** de crédits d'intervention en 2022
- Trois ministères de tutelle:
  - **Le Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse**
  - **Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**
  - **Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion**
- **Une mission nationale :** mettre en œuvre le programme Erasmus + pour le volet éducation et formation

CC BY NC SA

ERASMUS+ Erasmus+

L'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation a pour mission, au niveau national, la promotion et la gestion du volet Éducation et Formation du programme européen Erasmus+, sur des **budgets qui lui sont délégués par la Commission européenne.**

L'Agence est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) **sous la tutelle de 3 ministères** :
le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse
le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche
le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion

L'Agence a un budget de fonctionnement de 288 millions d'€ pour 2022. Les budgets pour la programmation 2021/2027 sont en hausse constante.

3 grands départements :

- Département Promotion: a la mission d'informer, promouvoir et conseiller tous les acteurs de la formation;
- Département Gestion des projets: Suivie et accompagnement des porteurs de projets pour assurer la bonne gestion des fonds européens E+
- Département de Contrôle et Evaluation des Projets: Contrôle, valorisation et mesure les effets des projets.

- D'autres services supports : Communication, finances, RH, services généraux.

Programme du webinaire

La solidarité et Erasmus+

Le programme Erasmus+: les bases

Demander un financement:
étapes et ressources

Le programme Erasmus+ : les bases

CC BY NC SA

PRIORITÉS DU PROGRAMME ERASMUS+
Inclusion, citoyenneté, environnement et digital

Inclusion et diversité

Participation à la vie démocratique, valeurs communes et engagement civique

Protection de l'environnement et lutte contre le changement climatique

Transformation numérique et éducation numérique

Priorités horizontales applicables à tous les secteurs du programme

L'objectif général du programme est de soutenir, par l'intermédiaire de l'apprentissage tout au long de la vie, le développement éducatif, professionnel et personnel des personnes dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport, en Europe et au-delà, et ainsi de contribuer à la croissance durable, à des emplois de qualité, à la cohésion sociale, à la promotion de l'innovation et au renforcement de l'identité européenne et de la citoyenneté active.

Erasmus+ est un programme européen pour l'éducation, la formation, la jeuneuse et le sport et encourage la mise en place de projets en faveur de l'éducation et de la formation.
Ces objectifs sur la diapo pour que vous compreniez qu'on se situe sur du financement d'initiatives « pédagogiques » au sens large. Pas besoin d'être assis dans une salle de formation pour être Erasmus.

Le programme poursuit les objectifs spécifiques suivants:
- promouvoir la mobilité des individus et des groupes à des fins d'apprentissage, ainsi que la coopération, la qualité, l'inclusion et l'équité, l'excellence, la créativité et l'innovation au niveau des organisations et des politiques dans le domaine de l'éducation et de la formation;
- promouvoir la mobilité à des fins d'apprentissage non formel et informel et la participation active des jeunes, ainsi que la coopération, la qualité, l'inclusion, la créativité et l'innovation au niveau des organisations et des politiques dans le domaine de la jeunesse;
- promouvoir la mobilité à des fins d'apprentissage du personnel sportif, ainsi que la coopération, la qualité, l'inclusion, la créativité et l'innovation au niveau des organisations sportives et des politiques sportives.

4 priorités du programme Erasmus + pour la programmation 2021-2027 :

1/ Favoriser l'inclusion et la diversité, favoriser l'inclusion sociale en donnant accès au programme aux publics les plus éloignés de la mobilité
2/ Contribuer aux transitions écologique et durable, prévoir et d'accompagner les participants à des pratiques respectueuses de l'environnement
3/ Contribuer à la transformation digitale, permettre et de renforcer l'acquisition de compétences numériques pour les étudiants et pour les personnels enseignants et administratifs
4/ Promouvoir l'engagement civique, la participation active à la vie démocratique à travers une citoyenneté active et attachée aux valeurs d'une société ouverte et démocratique.

Issu du BOEN AP2022 : https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo48/MENC2136174N.htm
Un Erasmus+ inclusif : une stratégie Erasmus+ pour l'inclusion et la diversité visera à accroître l'impact du programme en faveur de l'égalité des chances au bénéfice des personnes ayant moins d'opportunités, d'âges, de milieux culturels, sociaux et économiques divers, aux personnes en situation de handicap, aux migrants ainsi que les personnes habitant des zones plus enclavées ;
Un Erasmus+ durable : L'environnement et la lutte contre le changement climatique sont des priorités politiques essentielles pour l'UE. Le Pacte vert européen indique que "l'Europe devrait s'efforcer d'aller plus loin en devenant le premier continent climatiquement neutre" et "réduire les émissions d'au moins 55 % d'ici à 2030." A cette fin, il insiste sur le rôle clé des écoles, des établissements de formation et des universités dans la sensibilisation et l'éducation au développement durable des élèves, des parents et de leurs environnements au sens large pour accompagner les changements nécessaires à une transition réussie ;
Un Erasmus+ numérique : si la mobilité physique des apprenants demeure le cœur du programme, en conformité avec les objectifs du Plan d'action pour l'éducation numérique et dans le contexte des changements rapides et profonds induits par les avancées technologiques, Erasmus+ 2021-2027 offrira des possibilités élargies d'activités numériques et à distance. Il offrira également des formats plus inclusifs aux participants qui ne peuvent pas prendre part à des périodes de mobilité longue ;
Un Erasmus+ participant à la vie démocratique : le programme se donne pour objectif de soutenir la participation active des citoyens européens à la vie démocratique et sociale de leurs institutions et de l'Union, de renforcer la compréhension de l'Union européenne dès leur plus jeune âge et de favoriser un sentiment d'appartenance à celle-ci.

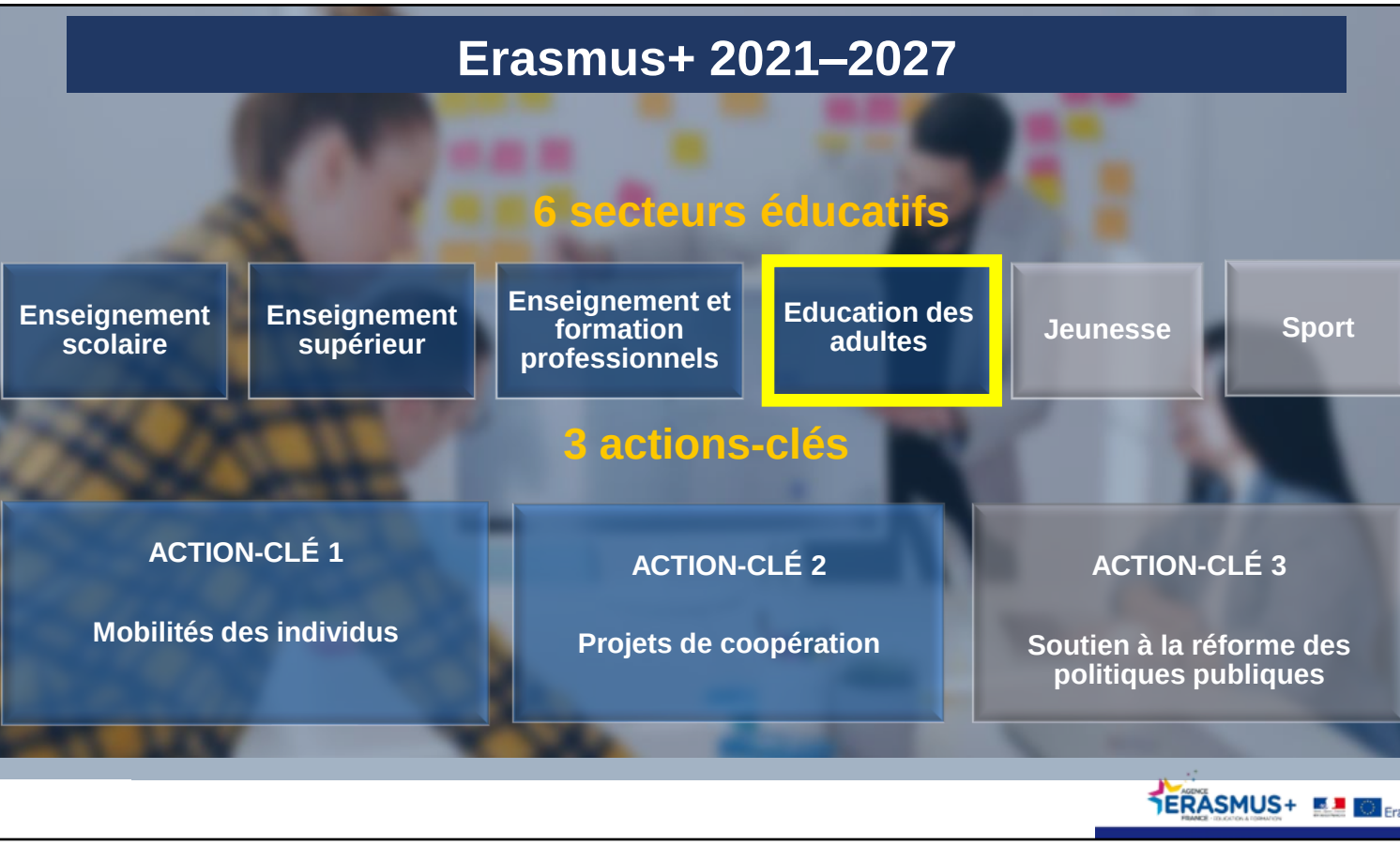

Voici l'architecture du programme Erasmus+2021/2027.

Pour rentrer dans cette architecture la première étape est de savoir dans quel secteur vous vous inscrivez. Pourquoi est-ce la 1ère étape? Car déterminer le secteur dans lequel vous vous placez, va vous permettre de connaître les opportunités de financement à votre disposition, le type de projet que vous pouvez monter et le cadre de votre projet. Si vous commencez par monter votre projet et que vous cherchez ensuite à rentrer dans une de ces cases, vous risquez de perdre un temps précieux.
Donc pour vous situez dans cette architecture Erasmus+, posez-vous les questions suivantes:

- **Qui êtes vous?, que faites-vous? Et surtout : pour qui?** Et cela va aider à savoir si votre structure s'inscrit dans:

1. Enseignement scolaire, secteur qui comprends dès la petite enfance et de la maternelle jusqu'à la fin du second cycle général et technologique, c'est-à-dire jusqu'au Bac.
2. Enseignement supérieur: formation initiale du sup donc post bac
3. Enseignement et formation professionnels: toutes les activités d'apprentissage qui prépare à une certification professionnelle de niveau III ou IV relevant de l'enseignement et formation professionnelles initiale ou formation professionnelle continue
4. Education des adultes: des activités d'apprentissage complémentaires ou alternatives à la formation qualifiante. (ex : les centres sociaux, les associations d'éducation populaire, les maisons de quartier, les collectivités territoriales, ...)
5. Les deux autres secteurs, jeunesse et sport : activités d'apprentissage en dehors des temps scolaire et universitaire.

Une fois que vous avez compris la mécanique, si vous avez une idée de projet, comment faire pour vérifier que vous avez identifié le bon secteur?
Aujourd'hui, nous vous proposons d'utiliser comme exemple le secteur **Education des adultes.**
Pourquoi?
Parce que c'est probablement le secteur que vous identifiez le moins, or en tant qu'acteurs de la solidarité, il peut être vraiment pertinent.
Il y a du budget et très peu de concurrence = très bonnes opportunités de financement et puis si vous comprenez

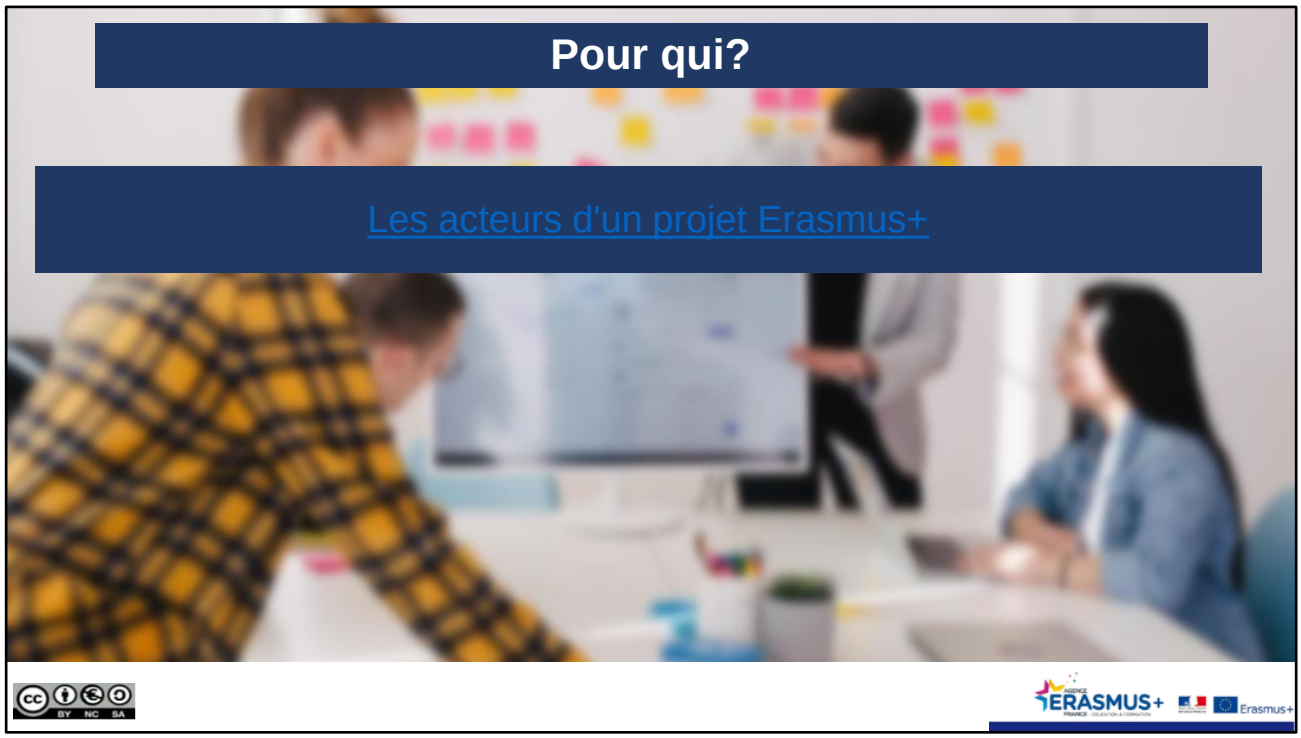

Donc lorsque vous avez une idée de projet, première chose à faire: décrivez les acteurs du futur projet.
Voici une courte vidéo qui a pour objectif de vous aider à faire cette description.
Ce qui vous est proposé là est de décrire les personnes qui font partie de votre équipe, les personnes qui sont accompagnées par votre ou vos équipes, mais aussi les personnes qui bénéficient des impacts de vos actions de manière indirecte.
Toutes ces informations permettent de vous situer dans un ou plusieurs secteurs d'Erasmus+.
Regardons la vidéo.

https://view.genial.ly/61f0072a5f60e30012ad0a23

Donc vous l'avez constaté plusieurs éléments sont à détailler lorsque l'on commence à réfléchir à une demande de financement Erasmus+.

1er élément : dans E+ tous les **organismes publics ou privés** sont éligibles quelle que soit leur taille, avec ou sans salarié ! Quel est votre organisme? Un centre d'hébergement, un accueil de jour, un centre social, une association d'éducation populaire, une maison de quartier, une collectivité territoriale, une université, une université du temps libre, un organisme d'économie sociale et solidaire, une institution culturelle (musée, bibliothèque), un cours municipal pour adultes, une école, un établissement d'enseignement? Si c'est une structure avec une existence juridique, elle est éligible à E+.
!!!Un particulier ne peut pas déposer de demande de financement.

2ème élément : la description des groupes cibles, des personnes susceptibles de participer à un projet Erasmus+.
personnels (salariés par exemple) ou bénévoles, formateurs, enseignants, personnels administratifs, quelque soit votre position dans votre structure de structures actives dans les champs de l'accès aux droits, de l'éducation générale et populaire, de la transition écologique, de la promotion culturelle, de la solidarité, de l'insertion sociale, de l'urgence sociale, de la démocratie participative, du pouvoir d'agir, de l'accès aux compétences de base, de l'inclusion sociale, de la formation initiale ou professionnelles

continue et nous pourrions sans doute poursuivre cette liste, vous êtes au bon endroit.

Les apprenants de l'éducation des adultes au sens d'Erasmus+ sont des personnes, en situation d'apprentissage formel, non formel ou informel non professionnalisant, qui désire améliorer ses connaissances, perfectionner ses compétences afin de les réinvestir dans une participation active à la société, dans une perspective personnelle, sociale, citoyenne, culturelle et/ou professionnelle. Dans le secteur de l'éducation des adultes, seront prioritairement soutenues les personnes peu qualifiées ou non diplômées (niveaux 1 et 2 de qualification) et les personnes en situation et/ou en processus de désocialisation, en raison d'un handicap, de problèmes de santé, de difficultés éducatives ou d'apprentissage (ex : situation d'illettrisme ou d'illectronisme), de différences culturelles, d'obstacles économiques et/ou sociaux (ex : bénéficiaires des minima sociaux), et/ou géographiques

3ème élément : **les utilisateurs finaux**
Ce sont les personnes qui vont bénéficier des effets, des impacts du projet. Elles peuvent être elles-mêmes formatrices, personnes en réinsertion, bénévole d'association, des citoyens d'une commune, des parents, des psychologues, animatrices…

Prenons un exemple.
Dans un centre social, l'apprenant est l'adulte ou le jeune qui pousse la porte du centre social pour participer aux activités. Le personnel = l'équipe du centre social bénévole ou salariée, secrétaire, directrice, animateur de jeunesse, éducateur, administrateur, etc.
Les utilisateurs finaux : les habitants du quartier (qui ne sont pas forcément les personnes qui poussent la porte du centre social).

Après s'être situé dans un ou plusieurs secteurs, vous pouvez maintenant opter pour un type de financement.
Les opportunités de financement sont regroupées dans les actions clés.
Pour déterminer le type de financement qui correspond le mieux à votre idée de projet, posez-vous la question de ce que vous voulez proposer comme activités à l'étranger.

Quelles activités pouvez-vous financer?

Action clé 1

Echanges entre professionnels

Observation de nouvelles pratiques

Périodes de formation

Rencontres entre apprenants

Stages en Europe

Accueil de professionnels

ACTIVITES DE MOBILITES

Action clé 2

Echanges de pratiques

Construction et innovation de nouvelles méthodes d'accompagnement…

…de nouveaux outils pédagogiques

Transferts de savoir-faire

ACTIVITES DE COOPERATION

cc BY NC SA

ERASMUS+ Erasmus+

<u>ET FINALEMENT QU'EST-CE QUE CA FINANCE ERASMUS+ ?</u>

Nous ne le répèterons jamais assez, Erasmus+ est le programme phare pour l'éducation et la formation. Un projet mené dans le contexte Erasmus + peut relever de l'éducation des adultes, de l'éducation populaire, de l'éducation non formelle. Ces trois termes, s'ils sont différents, recouvrent presque toujours les mêmes sens : des formations non qualifiantes, hors des systèmes scolaires et qui placent l'apprenant au centre du processus d'apprentissage et de connaissance. = toutes ces formes d'éducation qui ne débouchent pas nécessairement sur un diplôme, qui se déroulent dans d'autres lieux que des espaces formels habituels…

Tous, dans vos structures, êtes engagés dans un ou plusieurs projets. Aussi, la démarche projet peut déjà être connue.
Ramenée au contexte du programme Erasmus +, et ce qui fait la différence entre un projet et un projet européen, c'est la dimension transnationale.
Que ce soit un projet d'échanges entre professionnels ou un projet plus construit et amenant à une activité de coopération ou d'innovation dans la durée : il faut inscrire son action dans un contexte tenant compte de cette dimension transnationale, et donc européenne.

Les initiatives financées par le programme ont donc obligatoirement un objectif pédagogique : des échanges entre professionnels, de l'observation de nouvelles

pratiques, des périodes de formations regroupent. Il est également possible dans le cadre de ce nouveau programme d'effectuer des visites préparatoires que comme le nom l'indique, elles servent à organiser sur place et en amont, une mobilité future, cette ensemble d'activités, ce que nous appelons les activités de mobilité, dans le vocabulaire du programme, c'est l'action-clé 1. Le programme finance votre déplacement et votre séjour dans un autre pays.

Lorsque vous souhaitez aller plus loin dans l'échanges de pratiques, dans la construction et l'innovation de nouvelles méthodes d'accompagnement ou dans de nouvelles formes de militantisme, alors c'est l'action-clé 2 d'Erasmus+, les activités de coopération. Le programme finance le travail commun que vous développez avec d'autres structures européennes.
Ce sont les principales opportunités de financement qui peuvent vous intéresser, nouveaux candidats ou pas. Elles sont simples d'accès et peuvent être facilement cumulées.

À propos des thématiques ! Comment faire pour savoir si l'idée que j'ai, peut coller avec un financement Erasmus + ? Ou, si je n'ai pas d'idée mais que je suis très intéressé de me lancer dans l'aventure projet Erasmus +, qu'est-ce que je peux proposer ?
Et bien, votre propre motivation, par exemple, pour un échange européen entre professionnels, est la première source de proposition.
Puis, les territoires sur lesquels vous vous trouvez, les environnements professionnels dans lesquels vous travaillez ont de la valeur et constituent le socle de vos projets. Les idées, elles sont là, tout autour de vous.
Les individus composant les structures de ces territoires ont des besoins ou à l'inverse il est nécessaire de créer de nouvelles possibilités pour anticiper un besoin. Peut-être vous trouvez-vous dans l'une de ces situations ? Vous pouvez répondre à vos besoins par le biais d'un projet européen.

Longtemps centré sur l'Europe, Erasmus + est ouvert sur le monde depuis 2015. Désormais, on compte 200 pays participants ou partenaires du programme.
Les modalités de participation et les possibilités offertes par le programme varient selon les pays et leurs situations géographiques.
Les pays sont classés en deux groupes principaux :

- les pays participant au programme Erasmus+
- les pays partenaires du programme Erasmus+

Les pays participants au programme Erasmus+
Ils financent le programme Erasmus+ et peuvent profiter de l'ensemble des possibilités offertes. Il s'agit :

- des Etats membres de l'Union européenne ;
- Et les pays tiers associés au programme : l'Islande, le Liechtenstein, de la Macédoine du Nord, la Norvège, la Serbie, la Turquie.

Les pays partenaires
Les pays partenaires ne peuvent participer qu'à certaines actions du programme Erasmus +. Les possibilités qui leurs sont offertes sont précisées dans le guide du programme.
La liste exhaustive des pays partenaires est disponible sur le site de la Commission européenne.

Brexit :
Plus d’informations : https://monprojet.erasmusplus.fr/brexit

Après avoir vu ensemble l'architecture du programme, les secteurs éducatifs, le focus du secteur de l'éducation des adultes, les types de financement, les activités finançables et les pays participants au programme, nous allons aborder dans cette trosième partie du webinaire les étapes pour déposer un projet et les ressources, liste non exhaustive pour vous aider.

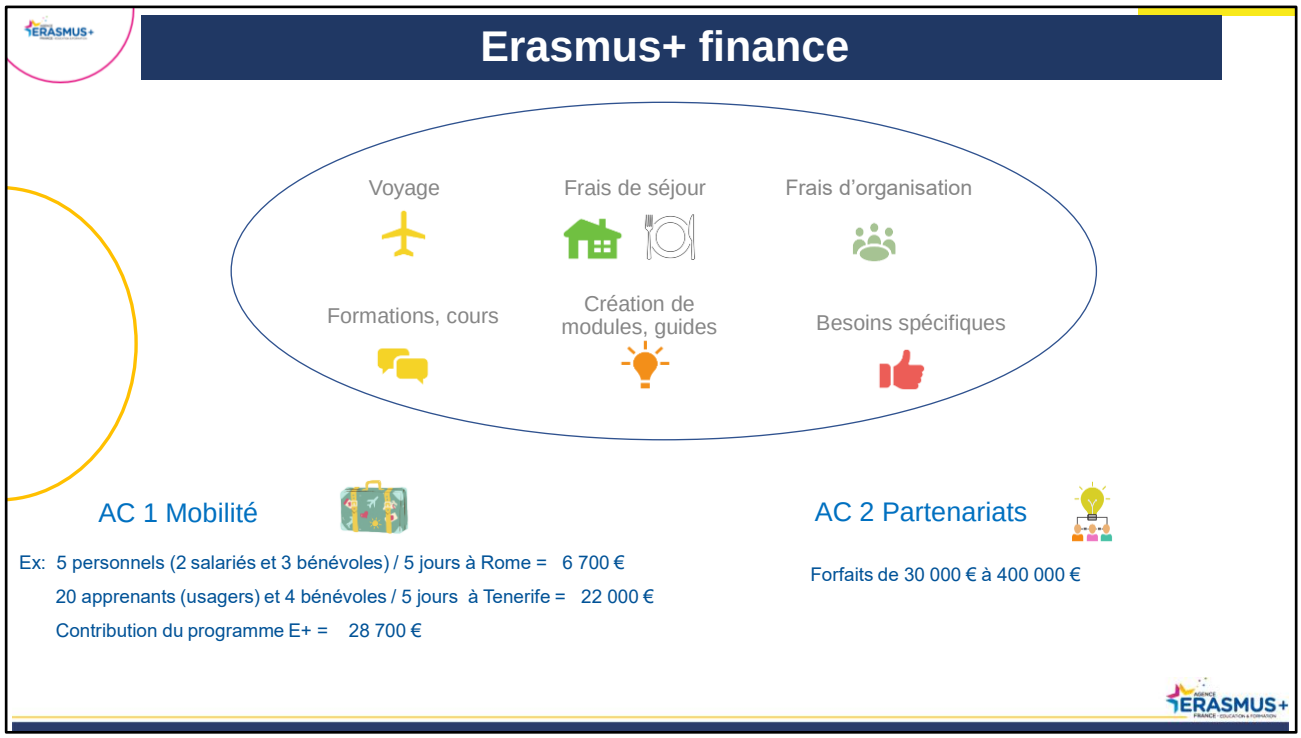

Mais, concrètement, Erasmus+ finance quoi?

Dans un projet de mobilité:

Il y a plusieurs postes budgétaires:

Erasmus + vient en appui financier pour:

- le voyage : participation aux frais de voyages aller - retour
- le séjour: participation pour séjourner dans le pays de destination
- les visites préparatoires (visites faites avant la mobilité pour préparer les activités de mobilité),
- La participations aux coûts des cours payants dans le cadre de la mobilité…
- Soutien à l'inclusion, qui est prennent en charge des couts liés aux participants ayant moins d'opportunités et leurs accompagnateurs (par exemple dans le cas d'une mobilité d'une personne qui fait face à un handicap et a besoin d'un accompagnateur)
- Contribution à l'organisation du projet: soutient organisationnel : Coûts directement liés à la mise en œuvre des activités de mobilité qui ne sont pas couverts par d'autres catégories de coûts

Dans un projet de Partenariat:

La subvention prendra la forme d'un montant prédéfini unique (montant forfaitaire unique) couvrant tous les coûts des activités éligibles liées à la mise en place du projet.

- 30 000 € ou 60 000€ pour les partenariats simplifiés.
- 120 000 €, 250 000 € ou 400 000€, pour les partenariats de coopération.

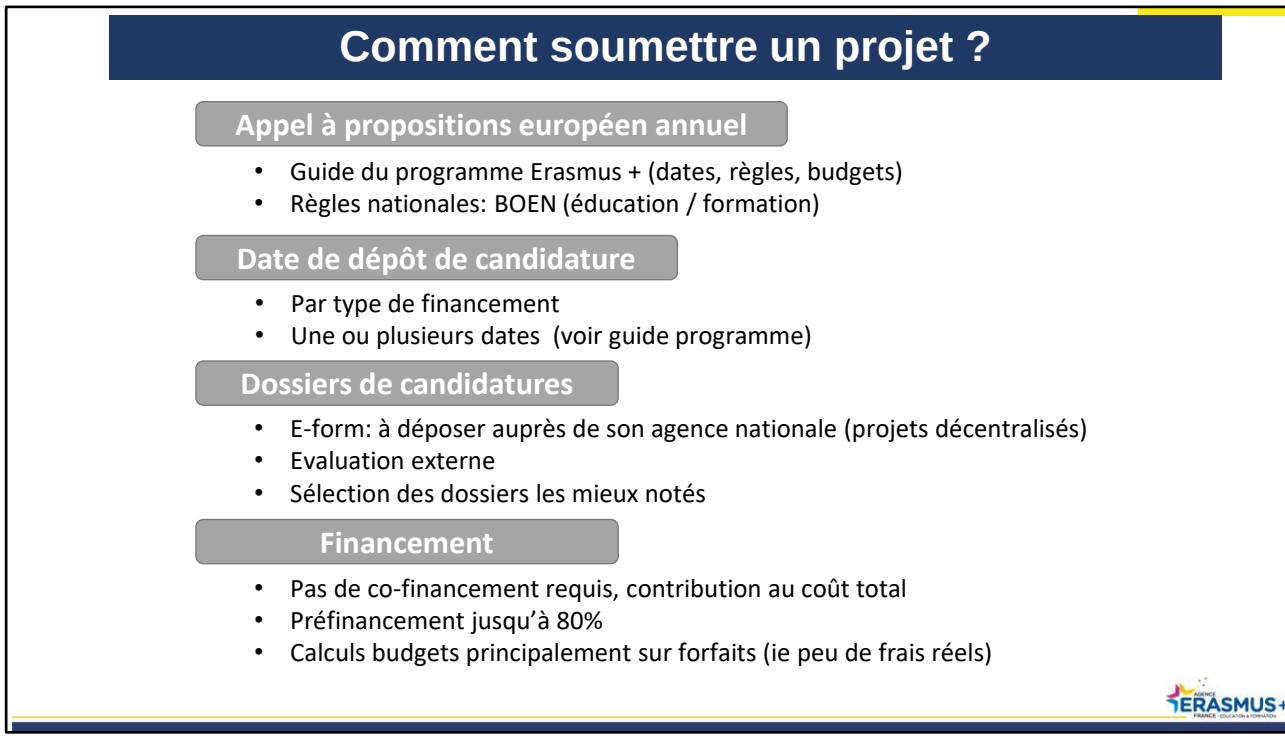

Dans cette diapositive nous allons vous expliquer de manière générale, quels sont les étapes pour déposer une candidature à financement Erasmus+.
Tout d'abord il y a un appel à projet = à proposition annuel qui donnera les informations sur le calendrier de dépôt de projets, il faudra faire attention aux dates sur les différents types de financement, car il peut y avoir une date unique ou plusieurs : un exemple…..

LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE : le formulaire de candidature structure le projet. Il doit être envisagé comme un outil et non comme un obstacle. De plus, un projet Erasmus + ne répond pas à une commande publique. C'est la structure qui le dépose et ses partenaires qui en fixent les objectifs, la nature des activités et les résultats attendus.
LA SUBVENTION : jusqu'à 80% de la subvention Erasmus + sont versés dès la signature de la convention, avant de commencer le projet. Aucun cofinancement obligatoire.
LE MONTAGE FINANCIER : le budget des projets Erasmus + est calculé sur la base de coûts unitaires (aux forfaits) et non aux frais réels, ce qui en facilite le montage et allège le nombre de pièces justificatives à fournir.

Comment soumettre un projet ?

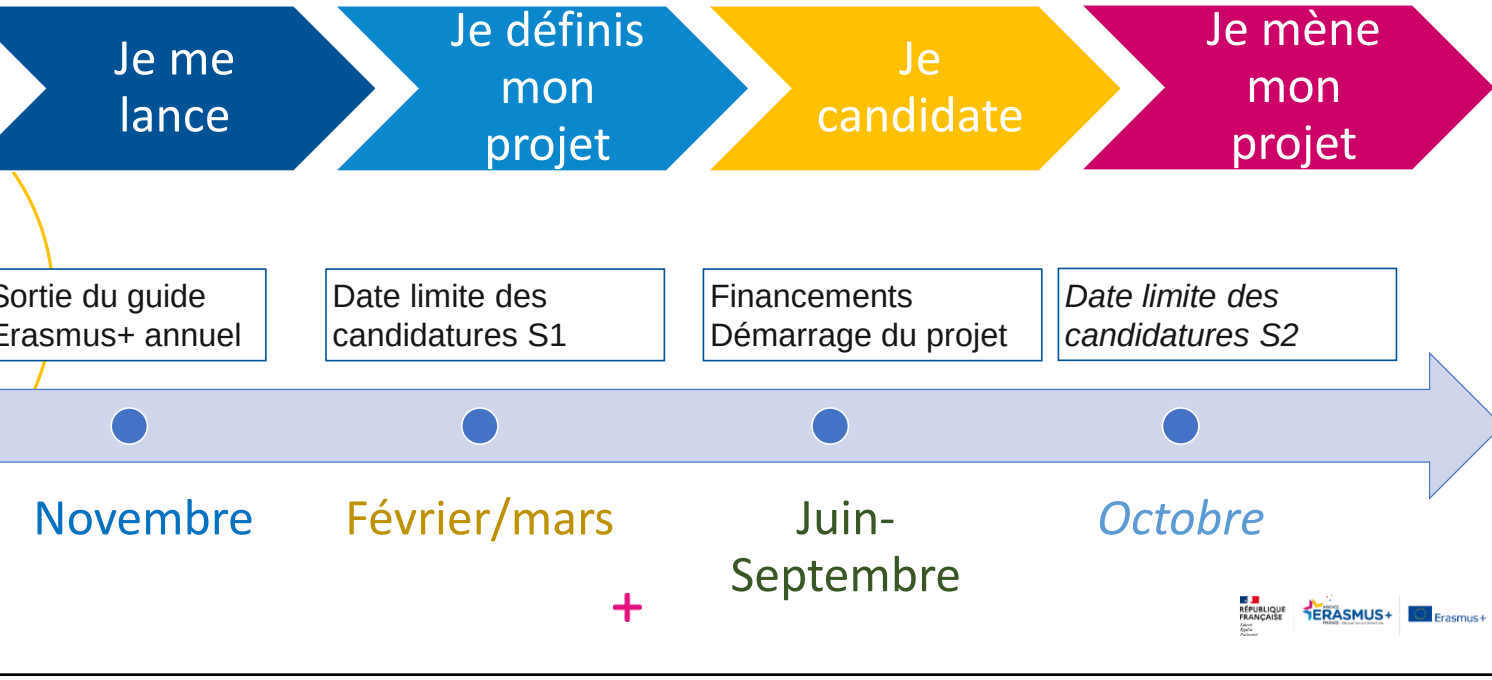

EPALE: la plateforme européenne autour de la formation des adultes

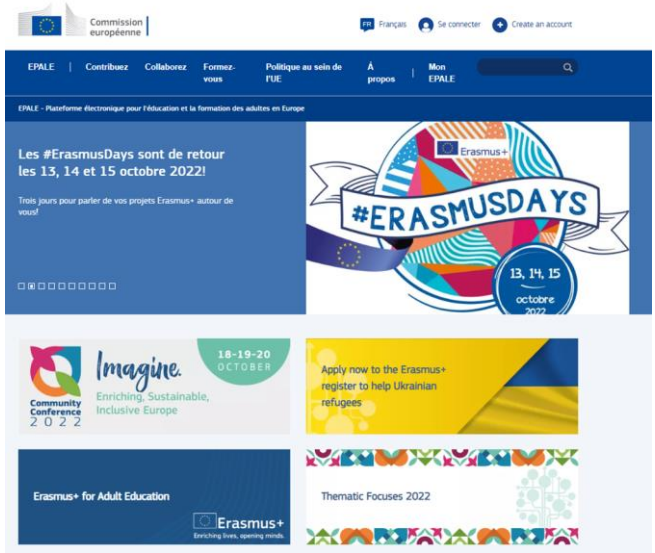

+ 120 000 professionnels en Europe

+ 5 000 professionnels en France

23 langues et 35 pays

+ 40 thématiques

0 publicité

EPALE

Plateforme gratuite, sécurisée et sans publicités

https://epale.ec.europa.eu/fr

EPALE : c'est la plateforme européenne pour les professionnels autour de la formation des adultes; soit formelle, non formelle ou informelle,
Vous trouverez plus de 40 thématiques concernant vos problématiques: par exemple des articles et des informations traitant:
Les thématiques / actions possibles d'un projet sont très diverses. En voici quelques exemples :

- La réinsertion de détenus par la création vidéo / des activités créatives et culturelles
- La reconnaissance des compétences informelles de personnes en réinsertion
- L'accompagnement des publics migrants
- Le développement des connaissances en matière de transitions écologiques
- L'Enseigner des compétences de base par l'activité artistique
- L'accès aux droits de tous, le changement des représentations envers les groupes dits minoritaires
- etc…

La valeur ajoutée d'EPALE est de voir ce qui se fait en France et en Europe. Il n'y a pas de publicité, l'inscription est gratuite et les données sont sécurisées.

Pourquoi utiliser EPALE?

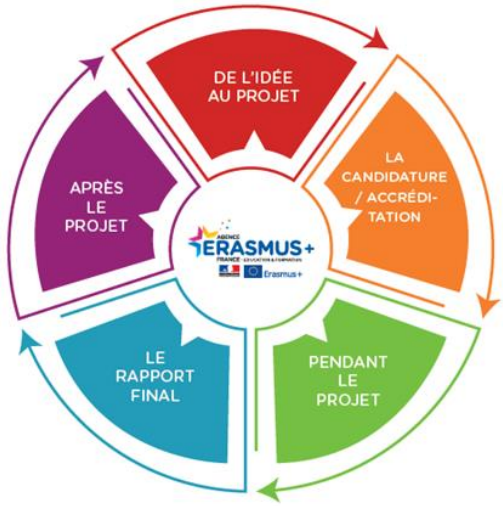

1. S'inspirer de pratiques en Europe
2. Recherche de partenaires
3. Un espace projet dédié pour vous et vos partenaires
4. Diffusion des livrables, évènements de projets européens (E+, Creative Europe, etc.)

EPALE aide à la recherche de partenaires, met à disposition un espace collaboratif de travail, vous permet de communiquer autour de votre projet pendant et après, ce qui vous permet de valoriser votre projet et puis c'est un gage de qualité dans une candidature Erasmus+

L'inscription est gratuite et vous pouvez être accompagné à l'écriture et l'usage de la plateforme par l'équipe française EPALE basée à l'Agence.

Où trouver l'information?

L'agence « Education et Formation » : informations générales
https://agence.erasmusplus.fr/

Procédure de candidatures « éducation et formation »
https://monprojet.erasmusplus.fr/

Page « Erasmus+ pour l'Europe de l'inclusion »
https://agence.erasmusplus.fr/erasmus-pour-europe-de-inclusion/

1- Site institutionnel de l'Agence Erasmus+ Education Formation
2- Plateforme des candidats et des bénéficiaires Erasmus+
3- Page dédiée à l'Education des adultes avec le parcours d'accompagnement proposée aux futurs candidats du secteur.

Une idée de projet? l'Agence vous accompagne

Préinscriptions

Atelier d'écriture 2022
https://agence.erasmusplus.fr/evenements/atelier-decriture-mon-idee-de-projet-sinscrit-elle-dans-le-programme-erasmus-pour-leducation-des-adultes/
A Bordeaux, Dijon, Nancy, Paris, Toulouse et en régions Bretagne et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Participer à cet atelier vous est chaudement recommandé si vous avez une idée de projet !

Nous contacter

Erasmus+ Enseignement supérieur :	promotion.superieur@agence-erasmus.fr
Erasmus+ Enseignement scolaire :	promotion.scolaire@agence-erasmus.fr
Erasmus+ Enseignement et formation professionnels	promotion.formpro@agence-erasmus.fr
Erasmus+ Education des adultes:	promotion.educadultes@agence-erasmus.fr
Erasmus+ Jeunesse :	erasmusplus@service-civique.gouv.fr
Erasmus+ Sport :	pnisporterasmus@service-civique.gouv.fr
Corps européen de solidarité :	ces-information@service-civique.gouv.fr

Un contact à la FAS pour vous aider :

Fédération des acteurs de la solidarité

Tiphaine Guérin, responsable des missions culture et Europe

tiphaine.guerin@federationsolidarite.org

> Pour vous aider dans la compréhension du programme, pour vous aider à repérer des partenaires en Europe, notamment via le réseau FEANTSA et EAPN, et pour vous aider éventuellement dans la relecture des projets.

cc BY NC SA

Annexe : Les projets présentés le 15/11/2022

Projet de La Mie de Pain (accueil de jour, Paris – 6 ETP) : organisation d'un séminaire à Liège (Belgique) avec le Relais Social de Liège

- Échanges entre personnels (salariés et bénévoles) de 4 jours, atelier improvisation théâtrale et visites de différentes structures (accueil de jour, lieux de restauration, centres d'hébergement…)
- Projet intéressant car cela montre qu'une « petite » structure peut solliciter Erasmus + (aide de 15 000€).
- Conseils :
  - Prendre en compte le temps de construction du dossier Erasmus +
  - Pour se faire aider dans la relecture : aide d'un bénévole qui connaissait bien la structure tout en ayant un regard décentré
  - Pour se faire aider dans la recherche de partenaire : mécénat de compétence

Projet Habitat Cité (association d'accès aux droits, à l'emploi et à la formation pour publics migrants, Pantin – 20 ETP): échanges de bonnes pratiques de professionnels luttant contre le mal-logement et l'exclusion des migrants et des nationaux – avec 6 partenaires (Roumanie, Pologne, Italie, Allemagne et France)

- 6 voyages entre juin 2021 et octobre 2022
- Projet qui a pu financer les voyages de tous les professionnels + coordination : 73 000€
- Retours :
  - Les salariés ont été transformés : très inspirant de voir comment les autres associations mènent leurs projets. Vrais moments de respirations, de recul sur ses pratiques.
  - Montage de dossier pas difficile pour eux, ce qui a pris du temps ça a été le repérage des partenaires
  - Conseil de bien penser dès le départ à inclure (ou non) la production d'un livrable.